



Solidaire
depuis 1921

67^e Congrès de la CSN
15 au 19 mai 2023

***Question de privilège –
appui au peuple palestinien***

Considérant que le 15 mai 2023 marquait le 75^e anniversaire de la Nakba (la catastrophe en arabe) et que nous voulons exprimer notre plus complète solidarité avec le peuple palestinien et le mouvement palestinien, qui luttent au quotidien dans la défense des droits du travail dans un contexte d'occupation militaire israélien et de radicalisation des politiques réactionnaires du gouvernement;

Considérant que le contexte politique israélien provoque un accroissement des violences, du harcèlement et du nombre de victimes, soit 98 morts de Palestiniennes et Palestiniens pour les trois premiers mois de 2023, alors qu'en 2022, le nombre total de victimes fut de 230, un nombre déjà inacceptable;

Considérant que le droit de critiquer les politiques d'un gouvernement est un droit démocratique élémentaire relevant de la liberté d'expression;

Considérant les tentatives des mouvements sionistes d'associer toute critique de la situation qui sévit en Israël à de l'antisémitisme;

Considérant l'appel lancé par l'ensemble du mouvement syndical palestinien, le 10 avril 2023, pour que cesse « le système d'occupation, de colonisation et d'apartheid » et pour faire pression sur le gouvernement canadien et québécois pour qu'il :

- soutienne les efforts des Nations unies pour enquêter sur l'apartheid israélien;
- interdise le commerce des armes et la coopération militaro-sécuritaire avec Israël;
- suspende les accords de commerce avec Israël qui sont complices de l'apartheid et de l'occupation militaire israéliens;
- interdise le commerce avec les colonies israéliennes illégales.

Il est proposé :

Que la CSN réitère son appui historique au mouvement antiapartheid initié par les Palestiniennes et les Palestiniens;

Que la CSN signe la déclaration intitulée « Appel contre l'apartheid des syndicats palestiniens » et encourage ses organisations affiliées à en faire de même.



Solidaire
depuis 1921

67^e Congrès de la CSN
15 au 19 mai 2023

***Question de privilège –
Appui aux travailleuses et travailleurs d'Olymel Vallée-Jonction***

Considérant l'annonce de fermeture de l'usine d'Olymel Vallée-Jonction et que cette fermeture abolit plus de 1000 emplois dans la région de la Beauce;

Considérant que l'usine est la plus productive, la plus performante et la plus rentable de l'industrie du porc et que les travailleuses et les travailleurs affichent un excellent bilan de santé et sécurité au travail;

Considérant que cette fermeture est causée, en grande partie, par de mauvais choix d'affaires de la part de l'entreprise;

Considérant que le gouvernement a donné 150 000 millions à Olymel et 80 millions aux éleveurs de porcs;

Considérant que la bataille menée par le Syndicat des travailleurs d'Olymel Vallée-Jonction (STOVJ) a permis à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de revaloriser les conditions de travail de l'industrie du porc au Québec;

Considérant les importantes pénuries de main-d'œuvre qui sévissent dans la région de Chaudière-Appalaches, particulièrement dans la région de la Beauce;

Considérant l'importance de cette usine de Vallée-Jonction pour l'ensemble des habitants de la région;

Considérant que 123 travailleuses et travailleurs étrangers temporaires de l'usine habitent en Beauce et désirent y demeurer;

Il est proposé :

Que la CSN et ses organisations affiliées fassent des pressions politiques afin que l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de l'usine puissent être reclassés dans un autre emploi, et ce, dans un rayon limitrophe de leur travail actuel.

Que la CSN et ses organisations affiliées fassent pression sur les élu-es du gouvernement fédéral afin qu'ils passent rapidement de la parole aux actes, en libérant de leurs chaînes les travailleuses et les travailleurs immigrants temporaires détenant un permis de travail fermé.